

Pour couvrir votre **habitation chèrement** acquise contre les risques suivants :

- Incendie du bâtiment et son contenu, recours des voisins et tiers
- Dommages aux appareils électriques
- Dégâts des eaux
- Vols
- Bris de glaces
- Responsabilité civile familiale
- Garantir vos biens contre tous les risques de base (incendies, dégâts des eaux, dommages électriques, vol, etc.)



- Protéger votre famille dans le cadre de la responsabilité civile et de la protection de ses droits.

Avec son contrat **multirisque habitation**, **Jackson Assurance** couvre sur deux plans :

- Garantir vos biens contre tous les risques de base (incendies, dégâts des eaux, dommages électriques, vol, etc.)
- Protéger votre famille dans le cadre de la responsabilité civile et de la protection de ses droits.

[Télécharger la plaquette](#)

